

FICHE EXPERIENCE : Expérimentation d'une enquête de perception des discriminations dans le logement sur le territoire de la CALL

La journée de qualification « [Elaborer et conduire une enquête de perceptions des discriminations auprès des habitants de son territoire](#) » proposée par l'IREV le 29 mars 2023, était consacrée aux méthodes de mesures des discriminations et visait à donner des repères, conseils et exemples notamment pour réaliser une enquête de perception des discriminations.

Cette fiche a été élaborée dans le cadre de cette journée à l'issue de laquelle un retour d'expérience sur une enquête de perception des discriminations dans le logement, a été fourni par la Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL), afin que les acteurs aient un exemple concret d'enquête de perception des discriminations sur un territoire. Elle pourra servir d'inspiration aux autres collectivités.

Sommaire

Présentation de la CALL	2
Plus-value et spécificités de la démarche	2
Méthode	2
Questionnaire et notice d'accompagnement	3
Questionnaire	3
Notice d'accompagnement de la passation.....	7
Infos utiles	7
Suites et perspectives	7

Présentation de la CALL

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le département du Pas-de-Calais et la région Hauts-de-France. Elle est au service de 36 communes qui représentent plus de 245 000 habitants.

19 communes sont en QPV soit 22 QPV et 58286 habitants.

Plus-value et spécificités de la démarche

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD), la CALL, les communes et leurs partenaires souhaitent renforcer leur politique de lutte contre les discriminations dans le logement.

Un collectif composé d'acteurs divers du territoire nommé « les Réplicants de la lutte contre les discriminations », s'est constitué afin de mener des actions ayant pour but de recenser les phénomènes de discriminations sur le territoire de la CALL et proposer des actions concrètes à inscrire au PTLCD.

Cette enquête a pour objectif d'améliorer la politique locale de lutte contre les discriminations.

L'IREV a accompagné la CALL et le collectif dans l'élaboration de cette trame de questionnaire.

Une enquête exploratoire par questionnaire a ainsi été menée de juin à novembre 2022 pour en savoir plus sur le ressenti et les perceptions des habitants du territoire, notamment sur les discriminations dans l'accès au logement ; tout en ne laissant pas en marge d'autres domaines d'expérimentation notable des discriminations.

Le collectif a accompagné la passation de 129 questionnaires.

Méthode

Un questionnaire composé de 29 questions divisées en 4 parties :

- Présentation du répondant
- Représentation sur les discriminations,
- Vécu discriminatoire,
- Perception des discriminations.

Les professionnels ont toujours été présents pour accompagner les habitant.es à renseigner le questionnaire. Le renseignement pouvait se faire en format papier ou directement sur internet via un formulaire en ligne.

Questionnaire et notice d'accompagnement

Quelques consignes de passation (Cf. notice d'accompagnement à la fin)

STRUCTURE ORGANISANT LA PASSATION

- Le nom de la structure répondante (partie réservée aux enquêteurs)
- Maison de la Justice et du Droit de Lens (MJD)
- Maison de l'Habitat Durable de la CALL (MHD)
- Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de Lens-Liévin
- Commune de SALLAUMINES
- Autre ? précisez
- Si « Autre », merci de préciser

PARTIE 1 : PRESENTATION DU REpondant

Vous avez ? * Une seule réponse possible

- Entre 18 – 25 ans
- Entre 25 – 44 ans
- Entre 45- 65 ans
- 66 ans ou plus

Vous résidez * (obligatoirement territoire CALL)

- *Ville de résidence*

La typologie du logement que vous occupez actuellement * Une seule réponse possible

- Appartement
- Maison
- Autre ? précisez
- Si « Autre », merci de préciser

Nombre de pièces * Une seule réponse possible

- 1
- 2
- 3
- 4 et plus

Votre statut * Une seule réponse possible

- Locataire
- Propriétaire

Si vous êtes locataire, vous êtes dans * Une seule réponse possible

- Le privé
- En HLM (bailleur social)

Vous êtes ? * Une seule réponse possible

- Une femme
- Un homme
- Dans une autre catégorie
- Je ne souhaite pas le préciser
- Vous êtes dans une autre catégorie, précisez.....

Votre situation familiale, vous vivez * Une seule réponse possible

- En couple sans enfant
- En couple avec enfant
- Seul.e avec enfants
- Seul.e sans enfant
- En colocation
- Chez vos parents

Vous avez des enfants * Une seule réponse possible

- Pas d'enfant
- 1
- 2
- 3
- Plus de 3

Parmi ces énoncés lequel décrit le mieux votre situation professionnelle ? * Une seule réponse possible

- Etudiant.e, apprentie.e
- Employé.e à temps plein
- Employé.e à temps partiel
- Sans emploi
- A la retraite
- En invalidité
- Autre

PARTIE 2 : REPRESENTATION SUR LES DISCRIMINATIONS

Pour vous, une discrimination c'est ? *

Texte libre

Suggestions pour relancer : Un traitement inégalitaire ? Un conflit entre deux personnes ? Une idée-reçue / un préjugé ? Une volonté de nuire ? Une différence de traitement involontaire.

Vous sentez-vous suffisamment informé(e) sur le sujet des discriminations ? sur échelle de 0 à 10 * Une seule réponse possible :

Pas du tout 0 / 1 / 2/3 / 4/ 5 / 6/ 7/ 8 /9 /10 parfaitement

Partie 3 : VECU DISCRIMINATOIRE

Selon vous, avez-vous déjà été victime de discrimination dans l'accès au logement ? *
Une seule réponse possible

- Oui
- Non

→ Si non, passez à la partie 4 - page suivante "perception des discriminations"

Si oui, combien de fois ? Une seule réponse possible

- Une fois
- Plusieurs fois

Si oui, pouvez nous décrire brièvement la situation et si vous en avez vécues plusieurs celle qui vous a le plus marquée ?

Texte libre sur le contexte, l'issue...

Si oui, pour quel type de logement ? *Une seule réponse possible

- Privé
- HLM (bailleur social)

Si oui, selon vous sur la base de quel(s) critère(s) pensez-vous avoir été discriminé
Plusieurs choix possibles

- Age
- Situation familiale (célibataires ; familles monoparentales ; nombreuses...)
- Capacités financières
- Origine ethnique réelle ou supposée
- Religions
- Sexe
- Orientation sexuelle
- Identité de genre
- Handicap
- Adresse
- Autre : Si « Autre », merci de préciser

Si oui, qu'avez-vous fait ? * Plusieurs choix possibles

- J'en ai parlé à des proches
- J'ai demandé de l'aide à une structure ou une association (précisez laquelle)
- J'ai porté plainte
- Je n'ai rien dit, je n'ai rien fait
- Si « Autre », merci de préciser

PARTIE 4 : PERCEPTION DES DISCRIMINATIONS

Avez-vous déjà été témoin de discrimination vécue par d'autres personnes dans l'accès au logement ?

- Oui
- Non

Si oui, combien de fois ? *Une seule réponse possible

- Une fois
- Plusieurs fois

Si oui, pouvez nous décrire brièvement la situation et, si vous en avez vécu plusieurs, celle qui vous a le plus marquée ? texte libre sur le contexte, l'issue

Si oui, pour quel type de logement ? Une seule réponse possible

- Privé
- HLM
- **Si oui, selon vous sur la base de quel(s) critère(s) pensez-vous avoir été discriminé** *Plusieurs choix possibles
- Age
- Situation familiale (célibataires ; familles monoparentales ; nombreuses...)
- Capacités financières
- Origine ethnique réelle ou supposée
- Religions
- Sexe
- Orientation sexuelle
- Identité de genre
- Handicap
- Adresse
- Autre ? précisez

TOUTE AUTRES REMARQUES COMPLEMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITERIEZ

Texte libre SI VOUS SOUHAITEZ ETRE INFORME.E DES RESULTATS DE CETTE ENQUETE, VOUS POUVEZ NOUS LAISSER VOTRE ADRESSE MAIL OU VOTRE NUMERO DE TELEPHONE

Notice d'accompagnement de la passation

Toutes les personnes franchissant les portes de votre structure et résidant sur le territoire de la CALL peuvent être sollicitées pour répondre au questionnaire durant la période de passation

Un habitant ne peut répondre qu'une seule fois sur toute la période de passation

Chaque structure veillera à définir un nombre de questionnaires par professionnel. Le collectif a fixé le minimum à 10.

Posture de l'enquêteur

Les professionnels accompagnant le questionnaire resteront neutres et accueilleront les réponses dans le cadre d'une posture bienveillante et non-jugeante.

Les représentations et les vécus des habitants ne peuvent ainsi être « contredits » ou « justifiés »

Les habitants pourront être invités à se tourner vers des personnes ressources pour mieux comprendre ou en savoir plus en cas de difficultés relatives (des coordonnées sont disponibles en annexe).

Il ne s'agit pas de savoir dans le cadre du questionnaire si les éléments rapportés correspondent réellement et juridiquement ou pas à une discrimination...

Le renseignement devra privilégier un endroit permettant un minimum de confidentialité.

Infos utiles DEFENSEUR DES DROITS

Plateforme en ligne :

<https://www.antidiscriminations.fr>

Par téléphone : 3928

Les déléguées du Défenseur des droits reçoivent sur RDV et gratuitement :

- Au Point de justice de Liévin 03 21 45 81 60,
- À la Maison de la Justice et du Droit - Point de justice de Lens au 03 91 83 01 10.

Les 25 critères de discriminations interdits par la loi :



Source groupe Egae

Suites et perspectives

Afin d'aller plus loin sur les résultats, les élus de la CALL ont souhaité pour 2023/2024 une diffusion plus large de cette enquête et compléter cette expérience par d'autres méthodes d'enquêtes comme des statistiques, des entretiens individuels, collectifs, des focus groups... Les résultats seront ainsi communiqués dans leur intégralité aux habitants, élus, professionnels à l'issue de cette recherche-action en 2024 et ne sont pas encore disponibles.